

# La famille

## I) Une réalité multiforme

La famille est le groupe élémentaire fondé sur les liens de parenté. Elle existe dans toutes les civilisations, sous des formes extrêmement variées qui reflètent les contraintes naturelles et humaines. Cette diversité rend le terme *famille* ambigu puisqu'il désigne aussi bien les personnes vivant sous le même toit (« groupe domestique ») que l'ensemble de la « parentèle », c'est-à-dire tous les individus réunis par les rapports de parenté qui structurent l'espace social à partir des liens du sang.

### A) Le groupe domestique

La famille a pour fonction première d'assumer la reproduction de l'espèce sans pour autant reposer exclusivement sur l'association des géniteurs physiques. Chez les Nuers du Soudan <sup>(1)</sup>, une femme stérile, considérée comme un fils par ses parents, contribue au renouvellement de la population en épousant légalement une autre femme aux enfants de laquelle elle donne son nom ; ceux-ci l'appellent « père » et elle choisit l'homme chargé de procréer. Dans le même esprit, une femme peut épouser un mort dont les enfants légaux hériteront du patronyme et des biens (« mariage fantôme ») ; les enfants traiteront leur géniteur - le mari substitutif - comme un oncle paternel ou même un frère. En Côte d'Ivoire, dans la tribu Senufo, les conjoints résident chacun dans sa famille d'origine. L'homme, qualifié de « mari visiteur », doit quotidiennement se rendre chez chacune de ses multiples épouses, où il rencontre également les enfants qu'elle lui a donnés.

La dimension du groupe domestique est variable. La famille indivise (ou étendue) rassemble les parents de la génération encore vivante la plus âgée et tous leurs descendants et conjoints. Parmi les membres, plusieurs occupent le même rôle (les fils, les cousins...) mais tous sont généralement liés par l'exploitation d'une même propriété sous l'autorité du patriarche ; chez les Esquimaux, on compte vingt à trente personnes réunies dans la même hutte pour l'hiver et, en Europe centrale, le groupe domestique médiéval (la *zadruga*) comportait jusqu'à soixante-dix parents. La famille souche (Europe rurale du XIX<sup>ème</sup> siècle par exemple) n'associe qu'un seul couple de chaque génération vivante, les membres ayant une position bien définie (père, fils, bru...). Enfin, la famille conjugale (ou nucléaire), réduite aux géniteurs et à leurs enfants trop jeunes pour vivre de façon autonome, caractérise les sociétés industrielles et urbaines.

### B) La diversité des structures de parenté

Chez les Hurons et les Iroquois <sup>(2)</sup> « traditionnels », tous les enfants de la maisonnée assimilent les sœurs de leur mère à celle-ci et ses frères à des oncles, et inversement pour les frères (tous des pères) et les sœurs (des tantes) de leur père. Les cousins se considèrent comme frères et sœurs s'ils sont « croisés » (l'un est l'enfant de la sœur du père ou du frère de la mère de l'autre) ; en revanche, ils se disent cousins s'ils sont « parallèles » (le père de l'un est le frère du père de l'autre ou la mère de l'un est la sœur de la mère de l'autre). Chez les Tibétains, tous les frères épousent la même femme mais seul l'aîné est adopté comme père par la descendance, les autres faisant office d'oncles.

Précieux pour l'ethnologue, le système de parenté reflète la structure sociale environnante, et d'abord les règles d'alliance, d'autorité, de politesse et d'héritage.

---

<sup>1</sup> D'après E.E. Evans-Pritchard, *Les Nuers*, 1968, Gallimard.

<sup>2</sup> D'après Lafitau, *Moeurs des sauvages américains comparées aux moeurs des premiers temps*, 1724, cité par Henri Mendras, *Éléments de sociologie*, P. 158, 1984, A. Colin.

## C) Le mariage

Un nouveau groupe domestique résulte de l'alliance de deux ou plusieurs personnes, le plus souvent socialement sanctionnée par l'institution du mariage. Le choix du conjoint obéit à une seule contrainte universelle : ne pas épouser un membre de sa proche parentèle (interdiction de l'inceste ou de l'endogamie). Le champ d'application de cette « règle de l'exogamie » découverte par Claude Lévi-Strauss varie selon les sociétés, des frères et sœurs de sang à tout le clan. Dans la tribu des Nambikwara située au Brésil <sup>(3)</sup>, les hommes se marient de préférence à une nièce fille de sœur ou à une cousine croisée, ce qui fait que tout le village appartient à la même parentèle ; les cousins se nomment dès l'enfance époux et épouses s'ils sont croisés et frères et sœurs s'ils sont parallèles.

Les effets biologiques de la consanguinité, dont les conséquences ne peuvent être perçues dans les collectivités archaïques, n'expliquent pas l'interdiction de l'inceste ; celle-ci résulte plutôt de la fonction première du mariage qui est de contraindre les individus à nouer des relations économiques et diplomatiques à l'extérieur de leur « famille d'orientation » (qui les a élevés). La cérémonie constitue le prétexte à fêtes et visites (diplomatie) ; parfois, le père de la mariée remet une dot (biens ou somme d'argent) à son gendre mais celui-ci peut aussi apporter à son beau-père le « prix de la fiancée » (de la future procréatrice). Dans tous les cas, on procède à des échanges de cadeaux (économie). Margaret Mead cite ce propos d'un Arapesh (Océanie) : « Tu voudrais épouser ta sœur, qu'est-ce qui te prend ? (...) Tu ne comprends donc pas que si tu épouses la sœur d'un autre homme et qu'un autre homme épouse ta sœur, tu auras au moins deux beaux-frères, alors que si tu épouses ta propre sœur, tu n'en auras pas du tout ? Avec qui iras-tu chasser, avec qui feras-tu les plantations, qui auras-tu à visiter ? <sup>(4)</sup> »

Les normes concernant le lieu de résidence du nouveau groupe domestique sont variables. Parfois, le mari rejoint la maison de sa femme (système matrilocal), parfois c'est l'inverse (système patrilocal). Enfin, la société impose ou encourage soit la monogamie (alliance d'un homme et d'une femme), soit la polygamie qui peut être la polyandrie (plusieurs hommes et une seule femme, comme chez les Tibétains) ou la polygynie (plusieurs femmes et un seul homme à la manière des Senufo).

Enfin, le nom et le patrimoine se transmettent par les femmes (systèmes « matrilineaires »), par les hommes (systèmes « patrilinéaires ») ou par les deux sexes à la fois (filiation indifférenciée, par exemple dans l'Occident actuel).

## La formalisation des structures de parenté

### *Quelques définitions*

Lignage : ensemble des personnes descendant d'un même ancêtre connu, éventuellement disparu depuis longtemps.

Fratrie : ensemble des frères et sœurs.

Collatéral : parent issu, de près ou de loin, des mêmes géniteurs qu'*ego* mais situé hors de la ligne directe (oncle, cousin, frère ou sœur...).

Cognat : collatéral de même sang, les liens de parenté passant par les femmes.

Agnat : collatéral de même sang, les liens de parenté passant par les hommes.

Clan : ensemble des descendants d'un même ancêtre supposé, mais non certain, parfois mythique (« totem » qui peut prendre la forme d'une plante, d'un animal...) ; le plus souvent, le clan comporte des normes sociales spécifiques (par exemple, ne pas manger le totem).

Tribu : regroupement de plusieurs clans vivant sur le même territoire ; elle constitue une entité politique.

---

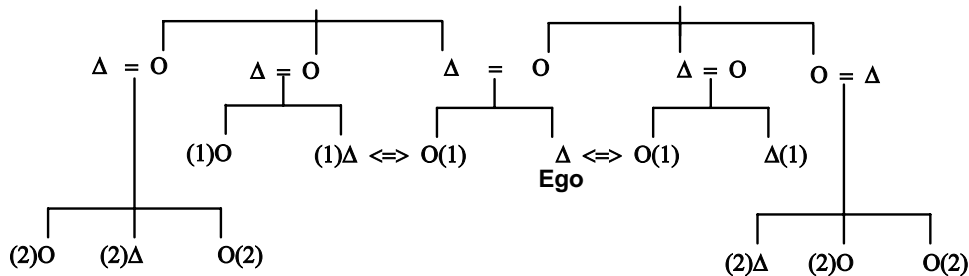
<sup>3</sup> Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Plon.

<sup>4</sup> Margaret Mead, *Moeurs et sexualité en Océanie*, Plon.

## Les schémas

Les ethnologues utilisent une représentation graphique des structures familiales dont on trouvera ici deux illustrations construites à partir des exemples décrits dans le texte.

### Les Nambikwara



#### Légende

Δ : homme

O : femme

1 : classe des époux

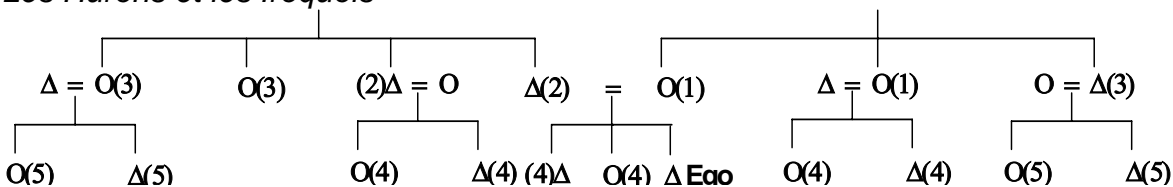
2 : classe des frères et soeurs

= : mariage effectué

↔ : mariage possible

ego : observateur

### Les Hurons et les Iroquois



#### Légende

Δ : homme

O : femme

1 : classe des mères

2 : classe des pères

3 : classe des tantes et oncles

4 : classe des frères et soeurs

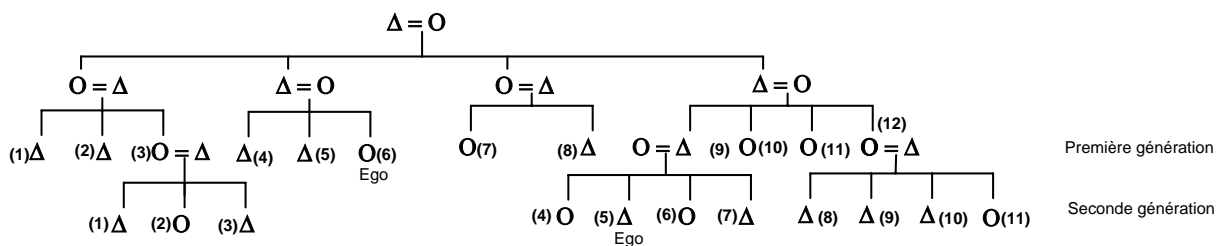
5 : classe des cousins

= : mariage

ego : observateur

### Entraînement

Soit la structure d'une famille :



Ecrire les numéros des cousins croisés et cousins parallèles de égo pour chacune des générations concernées.

#### Génération 1

Cousins croisés :

Cousins parallèles :

#### Génération 2

Cousins croisés :

Cousins parallèles :

## D) Les fonctions de la famille

L'importance sociale de la famille provient des fonctions qu'elle assume : la reproduction de l'espèce (procréation puis « élevage »), la socialisation primaire des enfants, la protection de ses membres contre les périls physiques et moraux, l'autoproduction de biens économiques et/ou la perception de revenus liés à un travail extérieur, puis la consommation et l'épargne (fonctions économiques).

Indivis d'abord, souche ensuite, conjugal enfin, le groupe domestique voit sa taille se réduire. En corollaire, il abandonne une part croissante de ses fonctions à des institutions spécialisées :

- les crèches, écoles, associations assument pour une large part l'élevage et la socialisation des jeunes ;
- les cantines, restaurants, blanchisseries... se substituent à certaines tâches traditionnellement ménagères ;
- les entreprises sont devenues le lieu privilégié de la production ;
- la justice, l'armée, la police, les hôpitaux, les assurances sociales protègent les personnes.

## E) La famille aujourd'hui

En France, les premiers mariages se font de plus en plus tardivement, en moyenne à 30 ans pour les hommes et 28 pour les femmes (2002). Après une diminution pendant les années soixante, cet âge augmente depuis 1972 (il était alors de 24,4 et 22,4 ans). Parmi les quinze ans et plus, 38,1 % des hommes et 30,9 % des femmes sont célibataires (2001). Du fait de la montée du chômage et de l'approfondissement des études, la phase de cohabitation des jeunes avec leurs parents s'allonge : en 1999, 59,4 % des 20-24 ans étaient encore hébergés par leur famille. De plus, une part croissante d'entre eux vit en concubinage ; dans plus de la moitié des cas, monsieur le Maire unit deux personnes qui vivaient déjà ensemble.

Surtout, les nouveaux mariés se raréfient. On a célébré 280 600 unions en 2002 contre un maximum de 417 000 en 1972, soit une régression d'un tiers ; durant la même période, le taux brut de nuptialité tombe de 8,1 ‰ à 4,7 ‰. Si elle se conforme tout au long de son existence aux comportements actuels, une fille ayant 15 ans aujourd'hui n'a plus qu'une chance sur deux de se marier, contre neuf sur dix pour son homologue de 1970 <sup>(5)</sup>.

Cette désaffection résulte de deux facteurs complémentaires :

- le concubinage n'anticipe plus le mariage mais perdure au-delà de la jeunesse ; d'ailleurs, les divorcés renoncent de plus en plus fréquemment à convoler à nouveau et préfèrent l'union libre ; en 2002, la France compte 24,8 millions de personnes mariées pour 4,8 millions vivant en union libre avec la même résidence principale (auxquels il faut ajouter tous ceux qui ont conservé deux logements) ;

- la proportion de personnes seules augmente quel que soit l'âge considéré, d'autant plus fortement que la population de la ville est plus importante ; en 2002, 31,4 % des ménages ne comportent qu'une seule personne.

Le désintérêt pour le mariage s'étendra probablement puisqu'il s'avère très prononcé dans les catégories appelées à se développer : citadins, diplômés, salariés (particulièrement ceux occupant un rang élevé dans la hiérarchie). Parmi les femmes ayant 35 ans en 1990, 31 % des cadres supérieurs sont célibataires, contre seulement 17 % des ouvrières et employées. En revanche, vraisemblablement par souci de sécurité matérielle, les femmes peu qualifiées restent relativement attachées au mariage. Il en va de même pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui y voient un moyen de préserver et transmettre leur patrimoine, peut-être aussi l'occasion de se donner une image rassurante.

---

<sup>5</sup> Cette indication est donnée par la somme des premiers mariages réduits.

## Célibat et catégorie sociale

Taux de célibat, en % de la population concernée, 1990 (France)

Catégorie	Hommes			Femmes		
	à 30 ans	à 35 ans	à 50 ans	à 30 ans	à 35 ans	à 50 ans
Agriculteurs exploitants	43,7	23,1	15,3	13,4	11,3	4,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	34,4	17,0	5,1	22,2	13,5	5,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,1	21,5	4,3	47,1	31,0	14,6
Professions intermédiaires	42,3	20,2	5,8	38,9	25,3	12,7
Employés	41,5	23,5	7,9	31,5	16,8	7,7
Ouvriers	42,0	23,0	11,0	31,4	17,1	6,6
Ensemble	42,0	21,9	8,2	33,8	19,6	8,8

Remarque : est célibataire toute personne qui n'a jamais été mariée, même si elle vit en concubinage.

Lecture : à 30 ans, 43,7 % des hommes agriculteurs sont célibataires.

Source : I.N.S.E.E.

## Vie en couple et niveau de diplôme

Proportion des personnes de 30 à 49 ans vivant en couple (marié ou non), 1989 (France)

	Hommes	Femmes
Sans diplôme	75,6	80,5
C.E.P.	82,0	83,1
C.A.P.	84,7	82,2
B.E.P.C.	79,4	81,0
Bac ou B.T.	82,0	76,9
D.E.U.G.	79,1	74,5
Licence ou +	80,9	70,2
Ensemble	82,4	81,6

Source : I.N.S.E.E.

Les réticences à l'égard du mariage s'accompagnent néanmoins d'une importante augmentation du nombre des divorces : 114 000 en 2000 contre 39 000 en 1970 (soit des taux de 93,7 et 33,0 pour 10 000 couples). Cette progression intéresse les unions de toute ancienneté, en particulier les plus récemment formées. Selon les données actuelles, parmi les mariages conclus aujourd'hui, un sur trois se terminera par un divorce <sup>(6)</sup>.

Dans ce contexte, les naissances hors-mariage se multiplient. Elles représentaient 44 % du total en 2001 pour seulement 11 % en 1980. Cette évolution rapproche rapidement la France de la Suède où 55,5 % des enfants sont concernés (2001).

L'explosion de la divorcialité explique en grande partie la croissance de la proportion de familles monoparentales (constituées d'un parent et d'un ou plusieurs enfants célibataires, eux-mêmes sans enfant). En 1999, on en dénombre 1,985 million, soit 20,2 % des familles avec enfants ; parmi les parents isolés, environ 50 % sont divorcés (2002). S'y ajoutent les ruptures de couples non mariés (environ 25 %) et le fait que les femmes seules peuvent choisir délibérément la maternité sans encourir les désagréments du « qu'en-dira-t-on ? » qui poursuivait autrefois les « filles-mères ». Cause traditionnelle de la formation des familles monoparentales, le veuvage ne représente plus, en 2002, que 11 % d'un total en rapide augmentation (31,3 % en 1982).

<sup>6</sup> Cette indication est donnée par la somme des divorces réduits.

# II) Famille et lien social

## A) La socialisation

### 1) Définition

Avant d'intégrer un nouveau membre, un groupe social doit lui transmettre ses valeurs, normes, croyances et, plus globalement, sa culture. Cette « socialisation » se déroule tout au long de la vie de l'individu mais ce sont bien sûr l'enfance et l'adolescence qui en constituent les phases privilégiées (socialisation « primaire » qui se prolonge à l'âge adulte par la socialisation « secondaire »). Dans les collectivités traditionnelles, les rites de passage à l'âge adulte sanctionnent l'aboutissement de ce processus ; on en voit quelques survivances dans les sociétés modernes (cérémonies religieuses telles que la « communion solennelle », service militaire...).

Dans le monde contemporain, la famille, l'école, les *médias*, les associations, les églises, l'environnement quotidien (village, voisinage...) sont les vecteurs de cet apprentissage.

### 2) La socialisation de l'enfant

L'identification aux parents, qui possèdent eux-mêmes des comportements spécifiques à leur catégorie, produit une éducation propre à chaque milieu. Les familles modestes se révèlent relativement plus exigeantes sur le plan des résultats scolaires et montrent ainsi le prix attaché à l'accès à la culture dominante, alors que les ménages instruits et aisés, considérant celle-ci comme acquise, préfèrent investir dans d'autres moyens de réussite, éveil de la curiosité d'esprit, autonomie intellectuelle... De même, l'appropriation des *media* se fait différemment : les enfants d'origine privilégiée sont des téléspectateurs moins assidus mais plus sélectifs dans le choix des émissions que leurs camarades de milieu populaire ; le temps ainsi libéré permet des activités extra-scolaires diversifiées et valorisantes (sport, musique, informatique...).

Pour comprendre les caractères de la socialisation au sein de la famille, il faut croiser les distinctions entre catégories sociales et entre sexes. Comme l'a démontré Talcott Parsons, une fille s'identifie à l'image et au rôle de la mère (affectivité, maintien de l'harmonie de la famille) et le garçon à ceux du père (réussite, combativité). Martine Tourolle (7) relève que, déjà, la manière de tenir le nourrisson, de lui parler ou de répondre à ses désirs, diffère selon le sexe. Peu à peu, l'enfant intègre un comportement particulier. A la fille, qui ne doit surtout pas se comporter en « garçon manqué », on évitera les échecs, les coups et les déconvenues, mais le garçon sera davantage livré à lui-même, incité à se forger le caractère, à se livrer à ses propres expériences, fussent-elles se révéler parfois cuisantes. Les tâches domestiques dévolues aux enfants confirment ce modèle de partage des rôles : selon une enquête (8), 76 % des filles font souvent la lessive contre 3 % des garçons ; en revanche, ceux-ci sortent plus fréquemment les poubelles (36 % contre 14 %). Cette distinction transparait dans la sélectivité des normes. Andrée Michel a montré que les réprimandes pour refus d'obéir s'adressent plutôt aux filles (image de la future épouse soumise) alors que les garçons (importance de la « réussite ») sont plus fréquemment sanctionnés pour indiscipline à l'école (9).

---

<sup>7</sup> Martine Tourolle, *Pourquoi les femmes manquent-elles d'ambition ?*, in *Société magazine*, mars 1990.

<sup>8</sup> *Biba*, septembre 1983.

<sup>9</sup> Celle-ci n'est pas exempte de sexisme puisqu'une enquête de Suzanne Mollo sur les manuels d'apprentissage de la lecture recense, parmi les morceaux choisis, 79 héros pour seulement 13 héroïnes, d'ailleurs réduites à des emplois d'infirmières, institutrices, domestiques..., autant de substituts au rôle de mère (professions de surcroît très féminisées dans la réalité). En outre, les ambitions scolaires des parents pour leurs enfants illustrent bien l'écart de prix séparant la réussite de leur fils (études longues et ciblées sur un métier) ou de leur fille (cursus court et/ou plutôt orienté vers la culture générale). Selon M. Tourolle (9), les enseignants eux-mêmes portent des jugements différenciés ; on se réjouit lorsque les garçons se révèlent (un peu) contestataires et influencent la vie collective de la classe mais, lorsqu'on félicite leurs camarades féminines, c'est plutôt pour leur application et leur calme (passivité ?). D'ailleurs, l'instituteur noue des relations plus personnalisées avec les premiers, plus souvent récompensés et réprimandés à la fois que les secondes.

## Les qualités des enfants attendues des parents

Réponses des adultes américains à la question « quelles sont les qualités que vous jugez désirables pour vos enfants ? »

Etats-Unis, 1986 En % du total	Revenu en dollars				Niveau d'études (1)				Race	
	Moins de 4 000	4 000 à 14 000	14 000 à 35 000	Plus de 35 000	1	2	3	4	Blanche	Autres
Bon sens	19	32	49	49	28	43	46	58	44	22
Obéissance	49	45	35	25	54	36	26	21	34	56
Curiosité intellectuelle	19	24	22	26	15	23	37	42	24	21
Bon élève	32	22	14	15	28	18	11	17	16	32

(1) Niveau 1 : inférieur à *high school* ; niveau 2 : diplômé de *high school* ; niveau 3 : diplômé de *college* ; niveau 4 : supérieur à *college*.

Source : *General social survey*

## 3) La socialisation de l'adolescent

A partir d'une enquête de l'I.N.S.E.E., Michel Bozon montre comment les loisirs des jeunes Français (14-20 ans) participent à la reproduction des clivages sociaux (10).

Si certaines activités communes permettent la rencontre des garçons et des filles (danse, cinéma, concerts, restaurant, fêtes foraines, expositions), la gestion du temps libre reste très différenciée selon les sexes :

- les loisirs d'intérieur sont surtout le lot des filles ; elles pratiquent fréquemment la peinture, le dessin, la musique, l'écriture, modes d'expression de soi et pour soi ; elles lisent, écoutent la radio et conversent au téléphone davantage que les garçons, autant de moyens de communiquer avec autrui sans sa présence physique ;

- les activités extérieures et collectives restent plutôt l'apanage des garçons (sport, vie associative ; d'ailleurs, ils disposent plus fréquemment d'un moyen de locomotion (33 % possèdent un cyclomoteur contre 10 % des filles) et bénéficient de plus d'argent de poche ;

- les taux de pratique masculins l'emportent de loin pour les loisirs « techniques » tels que l'informatique ou le bricolage.

On s'aperçoit que le partage des rôles entre sexes s'intériorise (entre autres) à travers les pratiques culturelles. Il en va de même pour la distinction entre catégories sociales :

- les jeunes de condition privilégiée préfèrent certains sports (ski, natation, tennis, ping-pong, randonnée), les spectacles de théâtre et les concerts classiques, la lecture de livres, les sorties, s'adonnent volontiers aux pratiques artistiques (musique, peinture, dessin, écriture) et à une collection, utilisent fréquemment un microordinateur et le téléphone, fréquentent souvent une bande étudiante et, pour danser, se retrouvent plutôt dans un lieu privé ;

- les adolescents de catégorie modeste bricolent et jardinent, lisent des quotidiens, regardent régulièrement la télévision, appartiennent à des groupes de pairs attachés au quartier, dansent dans des lieux publics.

M. Bozon conclut : « Si la pratique des loisirs par les jeunes est formatrice, c'est d'abord parce qu'elle permet de conforter en douceur des dispositions de sexe ou de classe ; c'est aussi parce qu'elle accomplit à sa façon un apprentissage des distances et des proximités sociales, par lequel chacun, plus librement qu'à l'école, apprend à se situer et à se placer par rapport aux autres, et par rapport aux individus de l'autre sexe ».

<sup>10</sup> Michel Bozon, *Les loisirs forment la jeunesse*, in *Données sociales 1990*, pp. 217 à 222, I.N.S.E.E..

## B) Le choix du conjoint

La table des mariages (en %, 1989)

C.S.P. du conjoint C.S.P. du père de l'épouse	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerç., chefs d'ent.	Cadres et profes. intel. supérieures	Professions interméd.	Employés	Ouvriers	Ensemble (« marge »)
Agriculteurs Exploitants	25,2	11,4	7,1	16,4	8,4	31,5	100,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,1	16,7	22,2	23,0	10,3	24,7	100,0
Cadres et profes. intellectuelles supérieures	1,2	9,5	46,9	25,2	8,1	9,1	100,0
Professions intermédiaires	2,0	8,9	23,8	29,7	11,9	23,7	100,0
Employés	2,2	9,4	14,9	27,0	15,1	31,4	100,0
Ouvriers	2,5	8,7	7,6	20,6	11,8	48,8	100,0
Ensemble (« marge »)	6,1	10,3	14,7	22,3	11,2	35,4	100,0

Champ : femmes conjointes françaises de 15 à 59 ans, dont le mari est actif (sauf chômeurs n'ayant jamais travaillé).

Question posée : quelle est la catégorie socioprofessionnelle de votre mari ?

Lecture :

\* 25,2 % des filles d'agriculteur mariées ont un époux agriculteur ;

\* 6,1 % des hommes concernés sont agriculteurs.

Construit, calculé et arrondi d'après des sources I.N.S.E.E.

La table des mariages répond à la question « qui épouse qui ? » en croisant la catégorie sociale de l'homme avec celle du père de sa conjointe ; on retient parfois la situation des femmes elles-mêmes mais, dans ce cas, il faut éliminer les inactives et celles ayant un statut lié à la profession de leur mari (indépendants).

Les filles d'agriculteurs ont 25,2 % / 6,1 % = 4,13 fois plus de chances d'épouser un homme appartenant à la catégorie de leur père que ne le voudraient les lois du hasard. Effectué sur toute la table, le calcul montre une forte tendance à se marier avec son semblable social (homogamie) mesurée par les coefficients situés sur la diagonale nord-ouest / sud-est. La propension à épouser un homme d'une C.S.P. différente de celle de son père (hétérogamie) apparaît dans les autres cellules. Les rares études statistiques faites sur les personnes vivant en concubinage révèlent la même proximité à l'intérieur des couples.

## Les coefficients d'homogamie et d'hétérogamie

C.S. P. du conjoint C.S.P. du père de l'épouse	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerç., chefs d'ent.	Cadres et profes. intel. supérieures	Professions interméd.	Employés	Ouvriers
Agriculteurs exploitants	4,13	1,11	0,48	0,74	0,75	0,89
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0,51	1,62	1,51	1,03	0,92	0,70
Cadres et profes. intellectuelles supérieures	0,20	0,92	3,19	1,13	0,72	0,26
Professions intermédiaires	0,33	0,86	1,62	1,33	1,06	0,67
Employés	0,36	0,91	1,01	1,21	1,35	0,89
Ouvriers	0,41	0,84	0,52	0,92	1,05	1,38

Lecture :

\* les filles d'agriculteurs ont 25,2 % / 6,1 % = 4,13 fois plus de chances d'épouser un homme appartenant à la catégorie de leur père que si le choix du conjoint était aléatoire ;

\* les indices situés sur la diagonale nord-ouest / sud-est (italiques) mesurent l'homogamie et ceux des autres cellules montrent l'hétérogamie.

Pour estimer la tendance à l'homogamie de la population entière, on effectue la somme des coefficients pondérée par la part de chacune des catégories parmi les époux (dernière ligne de la table) :

$(4,13 \times 6,1 \%) + (1,62 \times 10,3 \%) + (3,19 \times 14,7 \%) + (1,33 \times 22,3 \%) + (1,35 \times 11,2 \%) + (1,38 \times 35,4 \%) = 1,82$ . Les Françaises ont 1,82 fois plus de chances d'épouser un homme de la même catégorie que leur père que si les lois du hasard étaient respectées.

On constate que, si le choix du conjoint est formellement libre dans les sociétés modernes, le « marché matrimonial » n'est cependant pas aléatoire. Au contraire, on observe une nette propension à se marier à un individu de même statut socioprofessionnel, de même origine géographique, de même niveau de diplôme... Les couples, mariés ou non, dont les deux membres ont suivi des études supérieures sont 5,8 fois plus fréquents que ne le voudrait le hasard. Ce coefficient se monte à 3,0 pour les bacheliers et 1,9 pour les personnes n'ayant aucun diplôme <sup>(11)</sup>.

Alain Girard <sup>(12)</sup> analyse les circonstances de la première rencontre des futurs conjoints. Les distractions, en particulier le bal et les discothèques, arrivent en tête avec 27 % ; contrairement aux apparences, les présences n'y sont pas fortuites puisque les participants y sont triés selon leur milieu -la soirée de Polytechnique rassemble des invités peu coutumiers des fêtes campagnardes ! - La même ségrégation affecte les autres occurrences : lieu de travail (13 %) ou d'études (13 %), relations de famille (11 %) et de voisinage (11 %), présentation (11 %). Si les mariages ne sont plus « arrangés » par les parents, les occasions de contact obéissent à des normes assez rigides pour expliquer partiellement la ressemblance sociale des époux.

<sup>11</sup> *Données sociales*, 1987, I.N.S.E.E..

<sup>12</sup> Alain Girard, *Le choix du conjoint*, 1981, Presses universitaires de France.

## C) Trajectoires et réseaux

La famille constitue l'épicentre du processus de reproduction sociale. Schématiquement, les époux, de même milieu (homogamie), éduquent à leur image leurs enfants qui occuperont plus tard un rang comparable à celui de leurs parents (immobilité) et, à leur tour, trouveront un conjoint de leur catégorie... La hiérarchie se reproduit ainsi de génération en génération. D'ailleurs, l'inégalité des chances face à l'enseignement souligne le poids du groupe domestique sur le devenir des jeunes. Même si certains organismes, crèches, écoles, associations, prennent en charge une partie de la fonction de socialisation, la famille conserve un rôle déterminant. A la manière d'un filtre, elle sélectionne directement ou indirectement les fréquentations de ses enfants et ce qu'ils en retireront. Les parents peuvent choisir délibérément un établissement scolaire parce qu'il leur semble apte à satisfaire leurs ambitions ; mais ils retiendront peut-être simplement le plus proche de leur domicile, qui dépend lui-même d'un quartier précis, privilégié ou populaire... Dans les deux cas, ils auront orienté leur progéniture vers une institution compatible avec leur appartenance sociale. Parallèlement, la manière dont les jeunes profiteront de l'enseignement dispensé ou de leurs autres activités découlera de leur héritage culturel. Ces observations confirment l'idée de Joseph Schumpeter : c'est la famille et non l'individu qui appartient à une classe, et celle-ci existe par la proximité des personnes qui la composent.

Ne peut-on prolonger cette réflexion jusqu'à une nouvelle approche des stratifications ? Plutôt que de s'intéresser aux distances, voire aux conflits entre les groupes, on se propose de faire apparaître ce qui réunit préférentiellement les acteurs. On dira qu'une classe sociale se définit par des relations internes plus intenses que celles prévalant entre les membres de deux classes distinctes.

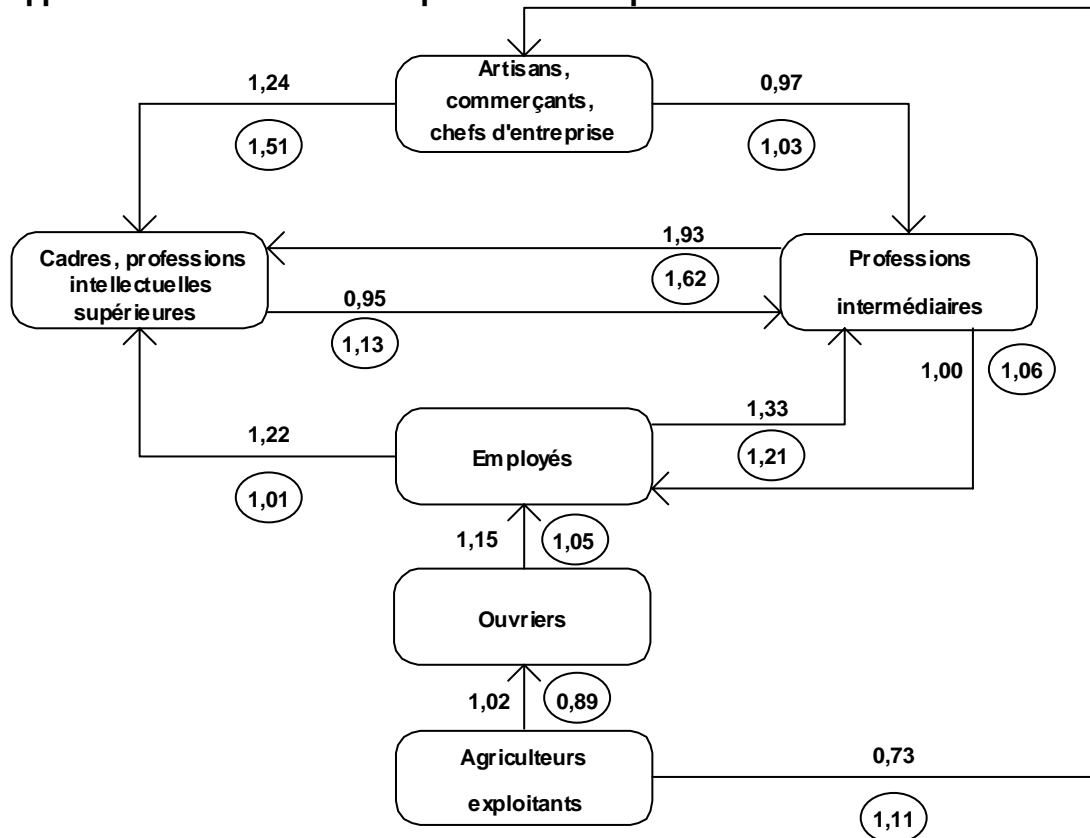
Pour situer un individu, on croise les deux dimensions de son insertion, dans le temps (réseaux) et dans l'espace (trajectoire). Multiples et entrelacés, les réseaux concernent le travail, la famille, les amis, le voisinage... Faute d'autres sources statistiques, on utilisera la table des mariages comme indicateur. La trajectoire d'une personne se lit dans le statut des ascendants (les ouvriers fils d'agriculteurs votent moins souvent à gauche que leurs camarades fils d'ouvriers), l'itinéraire professionnel de l'intéressé, et ce que deviendront ses descendants (les ouvriers dont les enfants suivent ou suivront des études supérieures sont politiquement plus à droite que la moyenne de leur catégorie, anticipant ainsi la promotion de leur progéniture). On ne dispose que des tables de mobilité pour décrire la trajectoire.

Trajectoire (temps) Réseaux (espace)	Statut des grands-parents	Statut des parents	Statut de l'individu en début de carrière	Statut actuel de l'individu	Statut attendu pour les enfants
Conjoint					
Relations amicales					
Relations professionnelles					
Relations de voisinage					
Syndicat					
Parti					

On construit ainsi une carte à partir des coefficients de mobilité et d'hétérogamie supérieurs à l'unité (relations plus intenses que ne le voudrait le hasard) ; dans ce schéma, on considérera comme implicites l'immobilité et l'homogamie, toujours très fortes.

A l'évidence, émergent deux blocs caractérisés par d'étroites proximités internes et des rapports inter-groupes très lâches : ouvriers et agriculteurs paraissent bien former une classe face à celle composée des autres C.S.P..

## Approche des classes sociales par la carte des proximité



### Notes

\* Les coefficients d'hétérogamie sont entourés (« les filles de... épousent plutôt les... » se lit dans le sens de la flèche), au contraire de ceux de mobilité (« les fils de... deviennent plutôt... » se lit également dans le sens de la flèche).

\* On retient les deux coefficients chaque fois que l'un au moins dépasse l'unité ; quoique fortes, l'homogamie et l'immobilité ne figurent pas dans ce schéma.

\* Pour chaque flèche ainsi tracée, on remarque que les deux coefficients ont des valeurs voisines, frappante similitude des liens dans l'espace (entre conjoints) et dans le temps (entre père et fils) !

## III) Famille et solidarité

### A) Le partage des rôles

#### 1) Des modèles différenciés

La répartition des tâches entre les membres d'une même famille reflète les normes et les comportements en vigueur et contribue à pérenniser certaines représentations collectives puisque la petite fille aura des occupations calquées sur celles de sa mère tandis que son frère fera de même en référence à son père.

Le mari et la femme assument indépendamment et séparément certaines responsabilités (spécialisation) et, parallèlement, en remplissent d'autres conjointement. Elizabeth Bott énonce la loi qui porte son nom : plus un couple est fortement intégré au réseau social environnant et plus les rôles sont rigoureusement spécialisés. La distribution des tâches dépend également du statut. Dans les ménages modestes, la gestion du budget est plus fréquemment abandonnée à l'épouse que dans les familles des couches instruites. D'une manière générale, ce sont les classes moyennes et supérieures à dominante culturelle (professeurs, ingénieurs, instituteurs, professions paramédicales et sociales) qui pratiquent le plus largement l'égalitarisme (les décisions ou les tâches relèvent indistinctement des deux conjoints). Viennent ensuite les catégories supérieures à dominante économique (cadres supérieurs administratifs et professions libérales), puis les milieux de statut peu élevé.

## Qui fait quoi ?

En % du total des réponses (des femmes)

	Prépondérance masculine	Égalitarisme	Prépondérance féminine	Total
Petites réparations	84	7	9	100
Lavage de la voiture	74	14	12	100
Choix entre plusieurs situations pour le mari	72	26	2	100
Déclaration de revenus	63	11	26	100
Achats de vêtements pour le mari	21	50	29	100
Choix des lectures communes	18	62	20	100
Choix du lieu de vacances	10	78	12	100
Choix d'un appartement	11	78	11	100
Choix des amis	5	90	5	100
Décisions concernant les enfants	5	73	22	100
Décisions concernant l'aménagement du logement	9	61	30	100
Achat d'un appareil électroménager	8	53	39	100
Gestion du budget	21	33	46	100
Décider si la femme doit travailler ou non	10	38	52	100
Achats du mois	3	29	68	100
Préparation des réceptions d'amis ou de parents	2	32	66	100
Correspondance pour les fêtes	13	20	67	100
Achats courants	6	21	73	100
Achats de vêtements pour la femme	1	25	74	100
Vaisselle	4	19	77	100
Achats de vêtements pour les enfants	1	18	81	100
Nettoyage des sols	3	11	86	100
Préparation des repas	2	10	88	100

Lecture : à la question « qui effectue les petites réparations ? », 84 % des femmes interrogées répondent « toujours mon mari » ou « mon mari plus que moi », 7 % répondent « mon mari et moi également », 9 % répondent « toujours moi » ou « moi plus que mon mari ».

Commentaire : de haut en bas, les trois parties du tableau correspondent aux tâches masculines, indifférenciées et féminines.

Source : I.N.S.E.E., 1987

## Classes sociales et égalitarisme

En % du total des réponses

	Poids du partage égalitaire selon la catégorie de l'homme						
	Classes supérieures et moyennes à dominante culturelle (1)	Classes supérieures à dominante économique (2)	Autres classes moyennes	Employés	Ouvriers qualifiés et contre-maîtres	Ouvriers non qualifiés	Ensemble
Grandes décisions	80	78	78	77	75	72	76
Equipement	57	50	57	58	59	59	57
Administration	25	21	23	22	20	20	22
Approvisionnement	28	17	30	33	26	28	27
Entretien	12	11	12	11	10	9	11

En % du total des réponses	La gestion du budget est assurée plutôt par	
	l'homme (3)	la femme (4)
Classes supérieures à dominante économique	34	32
Classes supérieures et moyennes à dominante culturelle	29	32
Autres classes moyennes	24	41
Employés	21	46
Ouvriers qualifiés et contremaîtres	13	57
Ouvriers non qualifiés	15	55
Ensemble	21	46

Lecture : à la question « qui prend les grandes décisions ? », 80 % des femmes dont le mari appartient aux classes supérieures et moyennes à dominante culturelle répondent « mon mari et moi également ».

(1) : professeurs, ingénieurs, instituteurs, professions paramédicales et sociales.

(2) : cadres supérieurs administratifs et professions libérales.

(3) : réponses « toujours mon mari » et « mon mari plus que moi ».

(4) : réponses « toujours moi » et « moi plus que mon mari ».

Source : I.N.S.E.E., 1987

## 2) La signification sociale du partage des rôles

### a) Relations interindividuelles

La conception fonctionnaliste et américaine de Talcott Parsons vulgarisée en France par Andrée Michel <sup>(13)</sup> considère la famille comme une combinaison harmonieuse de positions différentes. Chaque membre se voit attribuer des tâches spécifiques dont la complémentarité assure le bonheur de tous et l'équilibre de l'ensemble. Cette approche légitime la perception traditionnelle du rôle de la femme pour mieux l'y enfermer. Lunettes « papillon » et bigoudis, la ménagère méritante du cinéma américain se dépense sans compter pour ses enfants et un mari forcément travailleur et écrasé de responsabilités extérieures ; elle trompe son ennui par les visites à son psychanalyste, quelques parties de *Monopoly* avec ses voisines ou les réunions épisodiques d'un club... de femmes !

### b) Relations de classes

Remettant en cause l'ordre apparemment établi, les auteurs d'inspiration marxiste mettent en parallèle le statut des travailleurs dans le système capitaliste et celui des épouses dans la famille « patriarcale ». La bourgeoisie exploite les hommes actifs qui, eux-mêmes, exploitent les femmes. L'autoproduction domestique permet d'abaisser le coût de la vie, donc le montant des salaires versés par les entreprises ; la procréation et l'élevage des enfants préparent les générations de futurs prolétaires. Grâce à leur labeur « gratuit », les mères de famille contribuent finalement à l'entretien et à la reproduction de la force de travail au bénéfice de la bourgeoisie. Pour Christine Delphy <sup>(14)</sup>, la situation des femmes s'apparente même à l'esclavage puisque leur personne dépend globalement du mari dans le cadre d'une institution (le mariage) et que leurs services, sans valeur marchande, échappent à la sphère de l'économie capitaliste. Colette Guillaumin <sup>(15)</sup> définit le « sexe » comme l'appropriation de la « classe » des femmes par celle des hommes.

### c) Relations sociales entre les sexes

Mais l'analyse par les relations de classe, par nature collectives, semble peu adaptée pour comprendre la sujétion de chaque épouse à l'égard d'un seul individu (son mari). D'ailleurs, cette démarche est remise en cause par l'accroissement du taux d'activité féminin ; les salariées peuvent-elles être exploitées à la fois par les hommes et par les capitalistes ? Les recherches des années quatre-vingt appréhendent plutôt la famille comme le lieu des rapports sociaux noués entre les deux sexes <sup>(16)</sup>. La spécificité du rôle des femmes réside dans la combinaison de leur activité professionnelle et des tâches domestiques. En résultent une gestion difficile de l'emploi du temps et une tension nerveuse d'autant plus pesante que les autres membres de la famille attendent une disponibilité permanente de la mère et de l'épouse. Celle-ci tient d'ailleurs à conserver ses missions traditionnelles, comme le lui assigne la division sociale du travail ; élever des enfants lui apparaît plus gratifiant ou plus noble que ses occupations extérieures souvent routinières tandis que, en confectionnant les repas, elle entretient la convivialité du groupe domestique et se « déculpabilise » ainsi de s'absenter pour aller au bureau ou à l'usine.

## B) Le lieu privilégié de la sociabilité

La précarité du couple aiguise probablement le besoin de solidarité avec la parentèle. La fréquence des visites est étonnamment élevée : en France, près de la moitié des personnes de 45 à 64 ans voit son enfant marié au moins une fois par semaine et près du tiers rencontre ses frères et sœurs à plusieurs reprises en une année <sup>(17)</sup>. Sous cet éclairage, le groupe domestique apparaît comme un refuge, voire, pour certains auteurs, un rejet du

---

<sup>13</sup> Andrée Michel, *La sociologie de la famille*, 1970, Mouton.

<sup>14</sup> Christine Delphy, *L'ennemi principal*, in *Partisans*, n° 54-55, 1970.

<sup>15</sup> Colette Guillaumin, *Pratique de pouvoir et idée de nature*, in *Questions féministes* n° 2, 1978.

<sup>16</sup> Voir *Sociologie du travail* n°3, 1984.

<sup>17</sup> 1984, I.N.S.E.E..

monde extérieur. La désaffection dont souffrent les syndicats, les partis politiques, les sociabilités de proximité, corrobore cette tendance au repli sur soi, à l'indifférence pour le collectif. En regard de la loi de Bott, l'indifférenciation croissante des rôles accreditée la perception d'une famille peu intégrée à son environnement humain, dont les relations se limitent le plus souvent aux parents restés géographiquement proches, ceux qui ont échappé à la dispersion provoquée par les contraintes de mobilité de l'économie moderne.

Les manifestations de la solidarité familiale se ventilent en trois catégories que l'on peut relier aux trois composantes du capital individuel recensées par Pierre Bourdieu :

- les prestations domestiques (aide au bricolage et aux tâches ménagères, garde des enfants) dépendent du capital culturel des membres de la parentèle qui rendent le service (savoir-faire, temps libre, ressources matérielles) ;

- les démarches de médiation (recherche d'un logement, d'un emploi...) relèvent plutôt du capital social (relations) ;

- les dons ou prêts en monnaie sont évidemment liés au capital économique.

Le plus souvent, la génération intermédiaire (45-60 ans) constitue le pivot de cette circulation de services et apporte son concours à la fois à ses ascendants âgés et à ses enfants récemment installés dans la vie active.

## Conclusion

La famille est un puissant facteur de stabilité sociale puisqu'elle transmet le nom et le patrimoine et reproduit la structure hiérarchique en unissant des époux le plus souvent ressemblants par leur origine, niveau de diplôme et catégorie professionnelle (homogamie), qui socialiseront leurs enfants à leur image (faible mobilité intergénérationnelle). Dès lors, il n'est pas surprenant que toutes les mutations affectant ce domaine de la vie collective prennent des allures de séisme culturel, surtout aux yeux des éléments les plus conservateurs. Tel est bien le cas actuellement dans les pays européens, et singulièrement en France depuis le début des années soixante-dix. L'effondrement de la nuptialité conjugué à la montée de la divorcialité traduit la brutale remise en cause de l'institution du mariage. La famille change de forme. Le réseau de parentèle adopte une « géométrie variable » : concubinages, mariages, divorces, naissances hors-mariage font des réceptions dominicales un curieux inventaire, avec les conjoints actuels munis des enfants communs et de ceux de précédentes unions, eux-mêmes accompagnés des nouveaux concubins de leur autre parent... Au hasard de cette mobilité, les familles monoparentales se multiplient et la proportion de personnes solitaires s'alourdit rapidement.